



# Trame du projet d'évaluation

Rappel : le projet d'évaluation ne traite que de l'acte pédagogique de l'évaluation. Il doit être compréhensible par les familles.

---

## Projet d'évaluation pour l'année scolaire 2021-2022

### Préambule

Les enseignantes et enseignants du lycée Félix Faure, réunis en groupes disciplinaires et en concertation interdisciplinaire, s'entendent sur le présent document afin de préciser la façon dont les élèves vont être évalués au cours du cycle terminal (classes de première et de terminale). Ce projet collectif d'évaluation, débattu au lycée en conseil pédagogique, s'inscrit dans un cadre réglementaire fixé au niveau national. Il a pour but de rendre visible et explicite la réflexion de l'équipe enseignante sur l'acte pédagogique de l'évaluation. Il permet notamment d'en partager les principes avec les élèves et leurs familles.

### Cadre général

Tous les enseignements, du tronc commun, de spécialité ou optionnels, font l'objet d'une évaluation régulière. Certaines feront l'objet d'une évaluation terminale (60%) lorsque d'autres participeront aux 40% du contrôle continu. L'objectif du projet d'évaluation est d'explicitier les moyennes des bulletins, et donc les notes qui les composent, qui rendront compte à chaque trimestre/semestre des acquis et des progrès des élèves aux différentes étapes du cycle terminal. Ce projet d'évaluation est rendu public ; son élaboration se fait sous la responsabilité du chef d'établissement. Il est révisable tous les ans.

### Principes et engagements

- Les élèves sont évalués en cohérence avec les attendus des programmes d'enseignement ;
- les élèves sont évalués de manière égalitaire dans chaque enseignement : la nature des évaluations composant la moyenne et les critères d'évaluation sont concertés et similaires au sein d'une même discipline ;
- les élèves savent que certaines évaluations seront communes à plusieurs classes ;
- toutes les notes ne sont pas nécessairement intégrées dans la moyenne, de même que toute évaluation ne donne pas lieu systématiquement à une note, selon les choix opérés par les professeurs ;
- les élèves sont évalués dans des situations variées et selon diverses formes, y compris à l'oral ;
- les évaluations sont accompagnées d'appréciations constructives qui permettent aux élèves de percevoir leurs éventuels progrès et ce qu'il convient d'améliorer ;
- les élèves reçoivent à chaque période un nombre suffisant et raisonnable de notes afin que la moyenne de la période soit bien représentative de leurs acquis ;
- seules les moyennes significatives, c'est-à-dire celles établies en s'appuyant sur un nombre suffisant d'évaluations, sont reportées sur le bulletin. Dans le cas où le nombre de notes de l'élève ne permet pas une moyenne significative de ses acquis:
  - devoirs de rattrapage
  - cas extrême : épreuve ponctuelle passée avec les candidats individuels

	Descriptif
Protocole en cas d'absence	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelles évaluations ? devoir de fin de chapitre, de fin de séquence à gros coefficient si l'enseignant le souhaite</li> <li>• Comment ?</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rattrapage en classe (piste privilégiée)</li> <li>➤ En salle d'étude surveillée : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ sur un créneau arrêté par prof + élève avec validation CPE (pour disponibilité des places) en dehors des cours.</li> <li>○ Sujet remis à la Vie scolaire en même temps que les modalités du rattrapage.</li> <li>○ Le DS apparait dans l'EDT de l'élève sur Pronote.</li> <li>○ C'est aussi le moment d'envisager la recevabilité du motif d'absence et du bien fondé de la récupération du devoir.</li> </ul> </li> <li>➤ Protocole « Seconde chance » : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Journée et créneau définis</li> <li>○ Grande salle</li> <li>○ Elèves de toute classe</li> <li>○ Surveillés par AE et/ou professeur volontaire</li> <li>○ Banque de sujets possible</li> </ul> </li> </ul> <p>Piste de réflexion : établir qu'il y a récupération quand un élève a moins de 75 % du total des coefficients des évaluations faites.</p>

	Projet disciplinaire : <b>Anglais - Allemand</b>
Pratique de l'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence des évaluations diagnostiques chiffrées.</li> <li>- Evaluations formatives et sommatives chiffrées et incluses dans la notation : choix raisonné des coefficients en fonction du nombre d'évaluations par trimestre ou semestre. Les évaluations sommatives seront coefficientées au moins 2 fois plus que les évaluations formatives.</li> <li>- Les devoirs maison ne sont plus pertinents : ils ne permettent plus d'évaluer de manière efficace les compétences des élèves.</li> <li>- Toutes les compétences doivent être évaluées de façon sommative au moins une fois sur l'année.</li> <li>- Au moins deux activités langagières doivent être évaluées par trimestre, au moins trois activités langagières doivent être évaluées par semestre.</li> <li>- Prise en compte des attendus LVA, LVB et LVC aux différents moments de l'année pour respecter la progressivité des apprentissages.</li> <li>- Aucun devoir commun prévu.</li> </ul>

Compétence et appréciations	- Intégrer dans Pronote les items du CECRL pour une cohérence avec le livret scolaire.
Aménagements dans le cadre du contrôle continu	- Aménagements en cohérence avec le PAP : tiers-temps, évaluation orale, moins d'exercices proposés, documents agrandis etc... A adapter au cas par cas dans la limite du possible.
Préparer au grand oral	- Prise en compte du savoir-être (façon de parler, posture...) lors des activités d'expression orale intégrées dans la séquence et dans la séance. - Evaluer les compétences orales.

Projet disciplinaire: <b>Espagnol - Italien</b>	
Pratique de l'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coefficients qui sont cohérents entre les différents types de devoirs qui sont proposés (les évaluations sommatives ne peuvent pas avoir le même coefficient qu'une évaluation formative)</li> <li>- Evaluer par compétences (de façon dissociée) : transparence dans les activités langagières travaillées</li> <li>- 3 activités langagières sont évaluées dans le trimestre (4 dans le semestre)</li> <li>- Attestation : obligatoire, remise à la fin de la terminale. (BO n°45, 26/11/2020) -&gt; redondante avec le livret scolaire</li> <li>- Appréciations sur la copie : amener l'élève à comprendre sa marge de progression</li> <li>- Utilisation des évaluations non chiffrées : évaluation positive pour valoriser le travail de l'élève</li> </ul>
Compétence et appréciations	- L'appréciation devra refléter le niveau de l'élève, l'engagement et la progression de l'élève (ne pas se contenter d'un "bien/satisfaisant")
Aménagements dans le cadre du contrôle continu	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tous les élèves doivent être capables de faire l'évaluation en 1h (l'élève qui a besoin d'un tiers temps aura du temps "supplémentaire")</li> <li>- Prévoir des activités en plus pour ceux qui auraient terminé avant</li> </ul>
Préparer au grand oral	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travailler en permanence (cours de LV)</li> <li>- Spé : coefficients, exigences différentes</li> </ul>

Projet disciplinaire : <b>ECONOMIE DROIT 1ère</b>	
Pratique de l'évaluation	<p>Nombre de notes par semestre : 5 par matière</p> <p><b>Diagnostique :</b> A chaque début de séance et/ou séquence. Jamais évaluée. A l'oral.</p> <p><b>Formative :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- A l'oral =&gt; une note sur 20 par semestre selon les modalités définies par l'enseignant, par matière (éco et droit). coef entre 0.5 et 1.</li> <li>- A l'écrit =&gt; applications sur les notions abordées. Notes et/ou points bonus selon le travail donné et individualisé afin de valoriser l'investissement de l'élève.</li> </ul> <p>2 notes sur 20 par semestre et par matière (éco et droit) sur les notions abordées en</p>

	<p>cours coef 1.</p> <p><b>Sommative :</b></p> <p>2 par semestre (1 au terme de chaque thème étudié) par matière (éco et droit). Coef entre 2 et 3.</p> <p>Dont un devoir commun en fin d'année sur l'ensemble du programme de l'année. Coef entre 2 et 3.</p>
Compétence et appréciations	<p>Evaluer l'intégralité des compétences proposées par le livret scolaire au travers des évaluations par semestre.</p> <p>Conseiller au travers des appréciations sur des axes de progrès dans un état d'esprit perpétuellement bienveillant.</p>
Aménagements dans le cadre du contrôle continu	Application stricte du PAP ou PAI
Préparer au grand oral	Evaluation au fil de l'eau de l'oral (évaluations formatives)

Projet disciplinaire : <b>ECONOMIE DROIT Term</b>	
Pratique de l'évaluation	<p>Nombre de notes par trimestre : 5 par matière.</p> <p><b>Diagnostique :</b></p> <p>A chaque début de séance et/ou séquence. Jamais évaluée. A l'oral.</p> <p><b>Formative :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- A l'oral =&gt; une note sur 20 par trimestre selon les modalités définies par l'enseignant, par matière (éco et droit). Coef entre 0.5.</li> <li>- A l'écrit =&gt; applications sur les notions abordées. Notes et/ou points bonus selon le travail donné et individualisé afin de valoriser l'investissement de l'élève.</li> </ul> <p>2 notes par trimestre par matière (éco et droit) sur les notions abordées en cours. Coef 1.</p> <p><b>Sommative :</b></p> <p>2 par trimestre (1 au terme de chaque thème étudié) et par matière (éco et droit). Coef entre 2 et 3.</p> <p>Dont un devoir commun en décembre sur l'ensemble du programme des deux années déjà étudié. Coef entre 2 et 3.</p>
Compétence et appréciations	<p>Evaluer l'intégralité des compétences proposées par le livret scolaire au travers des évaluations par semestre.</p> <p>Conseiller au travers des appréciations sur des axes de progrès dans un état d'esprit perpétuellement bienveillant.</p>
Aménagements dans le cadre du contrôle continu	Application stricte du PAP ou PAI
Préparer au grand oral	<p>Evaluation au fil de l'eau de l'oral (évaluations formatives)</p> <p>Soutien aux collègues de Management SDGN et enseignement spécifique.</p>

Projet disciplinaire : <b>Enseignement scientifique</b>	
Pratique de l'évaluation	<p>Evaluation sommative (au moins 1 par trimestre ou 2 par semestre et par sous matière)</p> <p>Le professeur pourra s'appuyer sur des DM ou des activités de classe (expérimentales ou documentaires) pour son évaluation</p> <p>Evaluation formative orale ou écrite en fonction de l'avancée des notions pouvant compter si fort enjeu</p> <p>Si devoir transversal à fort enjeu sommatif : au moins 50% de la note de la période</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ au moins 1 dans l'année</li> <li>▪ au max 3 par an</li> </ul> <p>Si on réalise le projet numérique, son évaluation ne sera pas réalisée au même trimestre qu'une évaluation transversale (mais comme on travaille en semestre en 1<sup>ère</sup> ...)</p>
Compétence et appréciations	1 ligne par matière, appréciation anonymée
Aménagements dans le cadre du contrôle continu	<p>Aménagements : retirer des questions ou adapter le barème en fonction des cas (c'est le professeur qui décidera)</p> <p>Impossibilité d'adapter le temps au vu des horaires</p> <p>Réalisation d'interrogations adaptées prenant déjà en compte la possibilité de 1/3 temps dans le temps accordé.</p> <p>Problème quand l'adaptation demande la présence d'une tierce personne (difficilement réalisable)</p>
Préparer au grand oral	<p>Ce qui est possible :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Travail par groupes et restitution orale</li> <li>▪ Utilisation du dictaphone dans l'ENT</li> <li>▪ Notation par les pairs</li> <li>▪ Réalisation d'un projet</li> </ul> <p>Critères de réussite à leur donner (nécessitera une harmonisation au sein de l'établissement ou une grille en provenance du ministère...)</p>

Projet disciplinaire : <b>Français</b>	
Pratique de l'évaluation	<p><u>Concernant toutes les premières :</u></p> <p><b>Proposition sur les coefficients :</b> un coefficient moindre pour les devoirs à la maison, un coefficient plus élevé pour les devoirs en classe, hormis les exercices partiels</p> <p><b>Types de devoirs susceptibles d'être proposés :</b></p> <p>Devoir type bac entier : deux fois dans l'année sur table et éventuellement à la maison</p> <p>Devoir partiel type bac : deux heures sur table, par exemple introduction et plan détaillé OU questions d'analyse sur texte inconnu OU argumentation sur œuvres au programme OU développement d'une partie du commentaire...</p>

	<p>Devoir de lecture : en classe OU à la maison, centré sur la compréhension ET/OU sur l'analyse</p> <p>Devoir de grammaire : en classe, OU sous forme d'exercices OU sur les textes au programme, OU intégré au devoir de lecture</p> <p>Cahier de lecteur éventuel : Il peut faire l'objet OU PAS d'une évaluation.</p> <p>Oral : Bac blanc oral une fois l'année, pratiques variées pas forcément évaluées (prise de parole devant la classe, lecture expressive, entraînement à l'oral du bac, ...).</p> <p>Possibilité d'ajouter des devoirs en bonus.</p> <p>On peut envisager d'accompagner les élèves ayant à effectuer un devoir maison selon des modalités variées (AP 2, contact sur l'ENT, etc.)</p> <p><u>Concernant la première STMG :</u></p> <p>DM possible, contraction et essai évalués séparément en classe</p>
Compétence et appréciations	Rédiger les appréciations du bulletin en fonction des compétences du livret scolaire, tout en conservant une tournure individualisée.
Aménagements dans le cadre du contrôle continu	Nous ne sommes pas concernés.
Préparer au grand oral	La préparation à l'oral de l'EAF, qui se fait sur toute l'année de première, entraîne au Grand Oral.

Projet disciplinaire: <b>HG/HGGSP/EMC</b>	
Pratique de l'évaluation	<p>La moyenne repose sur plusieurs évaluations de nature différente dont au moins 2 notes par trimestre, 3 par semestre et dont l'une au minimum correspond à l'un des exercices « types bac » issue ou non de la BNS :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- tronc commun de la voie générale: question problématisée, analyse de document et croquis ;</li> <li>- pour le tronc commun de la voie technologique : répondre à des questions de connaissances et une étude de document ;</li> <li>- pour la spécialité HGGSP : la dissertation et l'étude critique d'un document</li> </ul> <p>Sauf en EMC l'évaluation prend en compte les différents aspects de cet enseignement et ainsi repose sur 3 notes annuelles (par trimestre ou regroupées sur un ou deux trimestre(s) : une note évaluant la qualité de l'expression orale, un note liée à une activité collective et une note liée à un écrit réflexif individuel.</p>
Compétence et appréciations	Sont attendues les principales capacités et attendues mentionnées dans les programmes officiels d'HG, d'HGGSP et d'EMC le tout en respectant une progressivité des apprentissages sur les 3 niveaux du lycée. La progressivité est harmonisée au sein de l'équipe pédagogique.
Aménagements dans le cadre du contrôle continu	Les aménagements sont appliqués au cas par cas selon le PAP et en concertation avec l'élève.
Préparer au grand oral	<p>Les compétences orales seront travaillées selon les opportunités du programme, des effectifs de la classe et des possibilités techniques de la salle.</p> <p>Les entraînements au Grand Oral auront lieu dans le cadre des cours d'HGGSP selon</p>

	la progression de l'enseignant.
--	---------------------------------

Projet disciplinaire : <b>MANAGEMENT - 1ère</b>	
Pratique de l'évaluation	<p>Nombre de notes par semestre : 5 au 1<sup>er</sup> semestre et 6 au second semestre</p> <p><b>Diagnostique :</b></p> <p>A chaque début de séance et/ou séquence. Jamais évaluée. A l'oral.</p> <p><b>Formative :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- A l'oral =&gt; Présentation diapo en cours de chapitre (une notion) et/ou sur une organisation. Coef 0.5.</li> <li>- A l'écrit =&gt; applications sur les notions abordées. Coef entre 0.5 et 1.</li> </ul> <p>Notes et/ou points bonus selon le travail donné et individualisé afin de valoriser l'investissement de l'élève.</p> <p>2 notes sur 20 par semestre sur les notions abordées en cours coef 1</p> <p><b>Sommative :</b></p> <p>2 par semestre (1 au terme de chaque thème étudié). Coef entre 2 et 3.</p> <p>Devoir commun en fin d'année scolaire sur le programme de l'année. Coef entre 2 et 3.</p>
Compétence et appréciations	<p>Evaluer l'intégralité des compétences proposées par le livret scolaire au travers des évaluations par semestre.</p> <p>Conseiller au travers des appréciations sur des axes de progrès dans un état d'esprit perpétuellement bienveillant.</p>
Aménagements dans le cadre du contrôle continu	Application stricte du PAP ou PAI
Préparer au grand oral	Evaluation au fil de l'eau de l'oral (évaluations formatives)

Projet disciplinaire : <b>MANAGEMENT SDGN + ENSEIGNEMENTS SPECIFIQUES</b>	
Pratique de l'évaluation	<p><u>MANAGEMENT SDGN</u></p> <p>Nombre de notes par trimestre : 5 notes au premier et deuxième trimestre, 4 notes au dernier trimestre.</p> <p><b>Diagnostique :</b></p> <p>A chaque début de séance et/ou séquence. Jamais évaluée. A l'oral.</p> <p><b>Formative :</b></p> <p><u>Aux deux premiers trimestres :</u></p> <p>Pas d'évaluation orale.</p> <p>A l'écrit =&gt; applications sur les notions abordées. Notes et/ou points bonus selon le travail donné et individualisé afin de valoriser l'investissement de l'élève.</p> <p>3 notes par trimestre sur les notions abordées en cours. Coef 1.</p>

	<p><u>Au dernier trimestre uniquement :</u></p> <p>A l'oral =&gt; 2 notes sur 20 selon les modalités définies par l'enseignant. Coef 0.5.</p> <p>A l'écrit =&gt; 1 note sur 20 selon les modalités définies par l'enseignant. Coef 0.5.</p> <p><b>Sommative :</b></p> <p><u>Aux deux premiers trimestres :</u></p> <p>2 par trimestre (1 au terme de chaque thème étudié). Coef 3.</p> <p>Dont un devoir commun en décembre sur le programme des deux années. Coef entre 2 et 3.</p> <p><u>Au dernier trimestre :</u></p> <p>1 oral blanc sur le grand oral au troisième trimestre. Coef 3.</p> <p><u>ENSEIGNEMENTS SPECIFIQUES</u></p> <p>Nombre de notes par trimestre : 5 par trimestre.</p> <p><b>Diagnostic :</b></p> <p>A chaque début de séance et/ou séquence. Jamais évaluée. A l'oral.</p> <p><b>Formative :</b></p> <p>- A l'oral =&gt; une note sur 20 par trimestre selon les modalités définies par l'enseignant. Coef entre 0.5.</p> <p>- A l'écrit =&gt; applications sur les notions abordées. Notes et/ou points bonus selon le travail donné et individualisé afin de valoriser l'investissement de l'élève.</p> <p>2 notes par trimestre sur les notions abordées en cours. Coef 1.</p> <p><b>Sommative :</b></p> <p>2 par trimestre (1 au terme de chaque thème étudié). Coef 2.</p>
Compétence et appréciations	<p>Evaluer l'intégralité des compétences proposées par le livret scolaire au travers des évaluations par semestre.</p> <p>Conseiller au travers des appréciations sur des axes de progrès dans un état d'esprit perpétuellement bienveillant.</p>
Aménagements dans le cadre du contrôle continu	Application stricte du PAP ou PAI
Préparer au grand oral	<p>Evaluation au fil de l'eau de l'oral (évaluations formatives)</p> <p>Grand oral :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Reprendre dans la mesure du possible l'étude de gestion de première suite au stage ;</li> <li>• Inciter à la formulation d'une problématique liée à l'enseignement spécifique ;</li> <li>• Assurer un suivi dans la préparation ;</li> <li>• Organiser un oral blanc ;</li> <li>• Inviter les enseignants d'économie gestion de la classe à participer dès mars/avril au suivi des problématiques</li> </ul>

Projet disciplinaire : <b>MATHEMATIQUES</b>	
Pratique de l'évaluation	Des devoirs sur table en temps limité sont organisés pour évaluer la maîtrise des contenus du programme. Des devoirs maison ou des évaluations non chiffrées peuvent éventuellement être proposés en complément. Quand les alignements le permettent et que les professeurs le jugent pertinent, des devoirs communs pourront aussi être mis en place.
Compétence et appréciations	On pourra, dans les appréciations des devoirs, indiquer à l'élève les compétences sur lesquelles il doit travailler en priorité.
Aménagements dans le cadre du contrôle continu	Pour les élèves disposant d'un tiers temps, ils pourront avoir selon le choix du professeur un barème adapté ou des questions en moins, les ajustements du format de l'épreuve étant souvent difficiles à organiser.
Préparer au grand oral	Les élèves pourront être interrogés oralement en classe, parfois au tableau, sur les contenus du cours ou pour travailler certaines compétences, dans la mesure du possible au vu du nombre important d'élèves dans les classes (notamment avec l'absence de dédoublement en filière générale).

Projet disciplinaire : <b>N.S.I.</b>	
Pratique de l'évaluation	<p>L'évaluation s'appuiera sur différentes formes d'activités des élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des <u>mini-projets</u> faisant appel aux compétences en lien avec les sujets d'étude : l'évaluation s'appuiera pour une part importante sur les compétences du <b>Grand Oral</b> (exemple : l'élève devra être capable de présenter et d'argumenter tout ou partie de son travail)</li> <li>- des <u>projets au long cours</u> (en moyenne 1 par semestre/trimestre dans la mesure du possible) donnant lieu à évaluation sommative.</li> <li>- des <u>activités</u> (exercices d'application ou d'approfondissement) pouvant donner lieu à évaluation formative.</li> <li>- des <u>contrôles sommatifs</u> dans l'esprit de l'épreuve finale (type sujet de bac et EP) pour les terminales ou inspirés de la banque d'EC pour les premières.</li> </ul> <p>En terminale, un projet d'importance mené au printemps pourra permettre de dégager les pistes de réflexion pour les problématiques de <b>Grand Oral</b>. Le carnet de bord et les revues de projet sont l'occasion d'évaluation formative, qui complète l'évaluation sommative du projet achevé (compétences du programme de NSI).</p> <p>Les coefficients sont en proportion du volume horaire consacré et de l'avancement dans la/les notions visée(s).</p> <p>Des points bonus pourront être ponctuellement attribués à l'occasion de participation ou de réussite particulièrement pertinente lors des cours ou des TD.</p> <p>Enfin, une note d'implication générale sera attribuée chaque semestre/trimestre, pour tenir compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de la participation de l'élève à un maximum d'évaluations.</li> <li>- de la participation régulière à des travaux facultatifs proposés par le professeur pour approfondir les notions.</li> <li>- du respect des échéances de restitution des travaux et des points d'étapes dans la conduite des projets.</li> <li>- du fait que l'élève n'est pas dans la stratégie de l'évitement.</li> </ul>

	- de l'investissement personnel en temps réel (dynamisme, élèves acteurs de leur formation).
Compétence et appréciations	Les compétences évaluées sont celles du programme. Dans l'attente d'un cadre national pour l'évaluation de l'EP de terminale, les mêmes critères que ceux de 1 <sup>ère</sup> serviront de base d'évaluation.
Aménagements dans le cadre du contrôle continu	Pour les travaux en temps limité, compensation du 1/3 temps par application d'un coefficient supérieur à 1 à la note obtenue (le coefficient sera adapté selon la durée et la difficulté du sujet). Exemple pour un sujet type bac : 1,2 ou 1,3. Pour la conduite des projets et mini-projets, cette rubrique est bien sûr sans objet.
Préparer au Grand Oral	Voir le 1 <sup>er</sup> item (où Grand Oral apparaît en gras). En première et terminale : l'élève devra se préparer à être interrogé à l'oral sur tout ou partie de ses projets/mini-projets, les expliquer, justifier ses choix, etc. En terminale, le projet de printemps sert de base à l'émergence de problématiques soulevées par les élèves dans le cadre du développement de leurs travaux et sont amenés à les formaliser pour présentation devant le jury.

Projet disciplinaire : <b>Philosophie et HLP</b>	
Pratique de l'évaluation	Les exercices visent la production de dissertations et commentaires de textes dans la perspective de l'examen. Ces exercices sont réalisés en classe ou à la maison en continuité avec les cours et sont évalués à partir de consignes méthodologiques détaillées en classe. Leur but est de parvenir à terme à une maîtrise d'un exercice nouveau pour les élèves de Terminale.  A propos des spécialités HLP (niveau première), les élèves seront essentiellement évalués en classe au moyen d'un texte assorti de questions. Pour les niveaux terminales HLP, les élèves sont évalués régulièrement sur des sujets type BAC.
Compétence et appréciations	Il est demandé de construire une démarche personnelle d'argumentation appuyée sur la maîtrise des concepts et notions du programme étudiés en classe, en référence à l'histoire de la philosophie. Les appréciations expriment le lien du propos de l'élève avec le sujet donné et la pertinence de l'argumentation en ce qu'elle approfondit une problématique présentée en introduction.
Aménagements dans le cadre du contrôle continu	Le professeur tient compte des difficultés spécifiques et signalées des élèves lors des corrections des exercices en classe.
Préparer au grand oral	Les cours de spécialité donnent lieu à des exercices de présentation orale qui sont autant d'exercices préparatoires au Grand Oral. Dans la suite de l'année, ces présentations sont de plus en plus spécifiquement orientées vers cette épreuve terminale.

Projet disciplinaire : <b>spécialité de première Physique Chimie</b>	
Pratique de l'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chaque enseignant pourra réaliser des évaluations de type expérimental, diagnostique, formative, sommative, etc. en accord avec la pédagogie qu'il mettra en œuvre pour la réussite des élèves qu'il aura en charge.</li> <li>• Une note d'implication générale pourra être attribuée par semestre (participation régulière à un maximum d'évaluations, participation aux travaux facultatifs, implication lors des séances de TP, respect des échéances pour le rendu des travaux,...) afin d'éviter que des élèves se placent dans une stratégie d'évitement.</li> <li>• Le poids de chaque type d'évaluation dépendra de la pédagogie de chaque</li> </ul>

	<p>enseignant, avec des évaluations sommatives qui représenteront au moins 50% de la moyenne. Des évaluations expérimentales, documentaires, etc. pourront compléter la moyenne.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une épreuve expérimentale de type ECE pourra être organisée au cours de l'année.</li> <li>• Une moyenne sera considérée comme représentative si elle contient au moins 2 évaluations sommatives et 1 d'un autre type.</li> </ul>
Compétence et appréciations	Anonymée.
Aménagements dans le cadre du contrôle continu	<p>Ce qui est possible :</p> <p>Aménagements : retirer des questions ou adapter le barème en fonction des cas (c'est le professeur qui décidera)</p> <p>Des interrogations adaptées prenant déjà en compte la possibilité de 1/3 temps dans le temps accordé.</p> <p>Problème quand l'adaptation demande la présence d'une tierce personne (difficilement réalisable)</p>
Préparer au grand oral	<p>Ce qui est possible :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Travail par groupes et restitution orale</li> <li>▪ Réalisation de compte rendu synthétique audio de quelques minutes pour un TP en relation à la compétence « communiquer » propre à l'évaluation des compétences expérimentales (ECE).</li> <li>▪ Travail de l'oral tout au long de l'année : correction d'exercices au tableau, discussion lors des TP,...</li> </ul>

Projet disciplinaire : <i>spécialité de terminale Physique Chimie</i>	
Pratique de l'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chaque enseignant pourra réaliser des évaluations de type expérimental, diagnostique, formative, sommative, etc. en accord avec la pédagogie qu'il mettra en œuvre pour la réussite des élèves qu'il aura en charge.</li> <li>• Une note d'implication générale pourra être attribuée par trimestre (participation régulière à un maximum d'évaluations, participation aux travaux facultatifs, implication lors des séances de TP, respect des échéances pour le rendu des travaux,...) afin d'éviter que des élèves se placent dans une stratégie d'évitement.</li> <li>• Le poids de chaque type d'évaluation dépendra de la pédagogie de chaque enseignant, avec des évaluations sommatives qui représenteront au moins 50% de la moyenne. Des évaluations expérimentales, documentaires, etc. pourront compléter la moyenne.</li> <li>• Une épreuve écrite blanche sera organisée au cours de l'année avec une harmonisation pour sa conception et sa correction.</li> <li>• Une épreuve expérimentale de type ECE pourra être organisée au cours de l'année.</li> <li>• Une moyenne sera considérée comme représentative si elle contient au moins 2 évaluations sommatives et 1 d'un autre type.</li> </ul>
Compétence et appréciations	Anonymée.

Aménagements dans le cadre du contrôle continu	<p>Aménagements : retirer des questions ou adapter le barème en fonction des cas (c'est le professeur qui décidera)</p> <p>Des interrogations adaptées prenant déjà en compte la possibilité de 1/3 temps dans le temps accordé.</p> <p>Problème quand l'adaptation demande la présence d'une tierce personne (difficilement réalisable)</p>
Préparer au grand oral	<p>Ce qui est possible :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Travail par groupes et restitution orale</li> <li>▪ Réalisation de compte rendu synthétique audio de quelques minutes pour un TP en relation à la compétence « communiquer » propre à l'évaluation des compétences expérimentales (ECE).</li> <li>▪ Travail de l'oral tout au long de l'année : correction d'exercices au tableau, discussion lors des TP,...</li> </ul>

Projet disciplinaire : <b>SDGN</b>	
Pratique de l'évaluation	<p>Nombre de notes par semestre :6</p> <p><b>Diagnostique :</b></p> <p>A chaque début de séance et/ou séquence. Jamais évaluée. A l'oral.</p> <p><b>Formative :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- A l'oral =&gt; Présentation diapo en cours de chapitre (une notion) et/ou sur une organisation. 1 note sur 20 Coef entre 0.5.</li> <li>- Informatique =&gt; Manipulation des outils numériques (word, excel ...) avec des contraintes imposées par l'enseignant. 1 note sur 20 Coef 0.5.</li> <li>- A l'écrit =&gt; applications sur les notions abordées.</li> </ul> <p>Notes et/ou points bonus selon le travail donné et individualisé afin de valoriser l'investissement de l'élève.</p> <p>2notes sur 20 par semestre sur les notions abordées en cours coef 1</p> <p><b>Sommative :</b></p> <p>2 par semestre (1 au terme de chaque thème étudié). Coef entre 2 et 3.</p>
Compétence et appréciations	<p>Evaluer l'intégralité des compétences proposées par le livret scolaire au travers des évaluations par semestre.</p> <p>Conseiller au travers des appréciations sur des axes de progrès dans un état d'esprit perpétuellement bienveillant.</p>
Aménagements dans le cadre du contrôle continu	Application stricte du PAP ou PAI
Préparer au grand oral	<p>Evaluation au fil de l'eau de l'oral (évaluations formatives)</p> <p>Mise en place d'une étude de gestion :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Avant le stage : CV, lettre de motivation, démarches de recherche</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pendant le stage : découverte du milieu professionnel avec le support dédié.</li> <li>▪ Après le stage : Mise en relation avec une problématique de SDGN si possible orientée vers une spécialité de terminale + recherches documentaires.</li> </ul>
--	--

	<b>Projet disciplinaire : SES en classe de première</b>
<b>Pratique de l'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Devoirs communs :</b> Elaboration des sujets avec barème en commun, DS identiques ou exercices de même nature donnés la même semaine Même nombre de devoirs par semestre.</li> <li>- <b>Echange de copies :</b> une fois par semestre</li> </ul>
<b>Compétences et appréciations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Pour l'écrit :</b> amener progressivement l'élève à restituer ses connaissances de façon pertinente</li> <li>- <b>Note de participation :</b> 2 notes par semestre. Il s'agit d'une note qui valorise la participation orale mais aussi l'implication régulière, l'écoute et le travail en autonomie.</li> <li>- <b>Préparation aux épreuves de terminale</b> Semestre 1 : préparation à l'épreuve composée Semestre 2 : préparation à la dissertation</li> </ul>
<b>Aménagements dans le cadre du contrôle continu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Progression du programme commune :</b> Alterner les chapitres d'économie et de sociologie pour que les élèves puissent choisir de garder la spécialité en ayant eu un aperçu des 2 matières.</li> </ul>
<b>Préparer au grand oral</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire passer les élèves en petit groupe, 2 ou 3 minutes chacun environ à partir de décembre. A partir d'un travail de recherche d'articles de presse qui illustrent le cours, présenter les idées principales en utilisant le maximum de vocabulaire économique ou sociologique.</li> </ul> <p>Grille de compétences travaillée en amont avec les élèves.</p>

	<b>Projet disciplinaire : SES en classe de terminale</b>
<b>Pratique de l'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Devoirs communs :</b> DS identiques ou exercices de même nature donnés la même semaine.</li> <li>- 2 notes minimum pour l'écrit</li> <li>- 1 note d'oral à plus petit coefficient</li> </ul>
<b>Compétences et appréciations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Pour l'écrit :</b> amener progressivement l'élève à restituer ses connaissances de façon pertinente</li> <li>- <b>Note de participation :</b> Il s'agit d'une note qui valorise la participation orale mais aussi l'implication régulière, l'écoute et le travail en autonomie.</li> </ul>
<b>Aménagements dans le cadre du contrôle continu</b>	

<b>Préparer au grand oral</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Choix des thèmes</li> <li>- Choix de la problématique, et validation de la problématique</li> <li>- Recherche du plan</li> <li>- Validation du plan</li> <li>- Oraux blanc à partir de mai</li> </ul>

Projet disciplinaire : <b>Sciences de la Vie et de la Terre</b>	
Pratique de l'évaluation	<p>Trois types d'évaluations sont proposées aux élèves suivant l'enseignement de Spécialité en SVT :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des évaluations diagnostiques, éventuellement positionnées en début de thème. Elles ne sont pas comptabilisées dans les moyennes. Elles peuvent prendre différentes formes : écrites, orales ou pratiques.</li> <li>- Des évaluations formatives, en cours d'apprentissage, permettant aux élèves de se situer et de jauger leur progression. Elles peuvent être intégrées dans les moyennes, telles quelles ou pour constituer une note prenant compte de la progression de l'élève sur la compétence évaluée.</li> <li>- Des évaluations sommatives, attestant un niveau de maîtrise des compétences et des connaissances au terme d'une séquence d'apprentissage.</li> </ul> <p>Toutes ces évaluations peuvent porter sur des compétences écrites, orales et expérimentales.</p> <p>Ces évaluations sommatives prennent préférentiellement la forme d'exercices type bac, tirés ou inspirés de la Banque Nationale de Sujets. Les compétences expérimentales sont évaluées dès le début de l'année de Première.</p> <p>Les barèmes utilisés pour évaluer ces devoirs type bac correspondent au barème officiel de l'épreuve terminale de spécialité.</p> <p>Des échanges de copies entre correcteurs seront envisagés lors de certaines évaluations, notamment à l'occasion du Bac Blanc.</p> <p>Au terme de la période (trimestre ou semestre), une moyenne est calculée, portant sur un minimum de 3 notes par trimestre et 4 par semestre.</p> <p>L'objectif visé est que cette moyenne compte au moins 60 % de notes issues d'évaluations sommatives, avec les compétences expérimentales comptant pour au moins 25 % de la moyenne.</p> <p>Au minimum, la moyenne comptera 50 % de notes issues d'évaluations sommatives et 20 % d'évaluations des compétences expérimentales.</p> <p>Dans tous les cas, si des devoirs à la maison sont proposés et notés, leur part dans la moyenne générale ne pourra excéder 20 %</p>
Compétence et appréciations	Utilisation de la grille des compétences issues d'une concertation académique. Appréciations anonymées concernant les prénoms.
Aménagements dans le cadre du contrôle continu	<p>Deux possibilités sont proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diminuer le nombre de questions pour les évaluations concernées</li> <li>- Moduler le barème appliqué (particulièrement adapté aux épreuves rédactionnelles)</li> </ul>
Préparer au grand oral	<p>Compétences de prise de parole et de démarche de projet travaillées dès la seconde.</p> <p>Possibilité d'utilisation du dictaphone sur l'ENT et d'évaluer en formatif par les pairs.</p>

